

**COMITE COUTANCAIS
D'ACTION CULTURELLE**

**EXERCICE 2013
(du 1/07/2012 au 30/06/2013)**

Documents financiers

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION	Page 3
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	Page 6
BILAN AU 30 JUIN 2013	Page 9
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2012/2013	Page 10
ANNEXE	Page 11
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	Page 26

RAPPORT DE GESTION

Le Comité Coutançais d'Action Culturelle a clôturé le 30 juin 2013 ses comptes annuels qui se rapportent à la période du 01/07/12 au 30/06/13.

Au cours de ces 12 mois, se sont déroulés :

- la saison théâtrale 2012/2013
- Le 32^{ème} festival *jazz sous les pommiers* du 04 au 11 mai 2013.

1) Au Bilan : par rapport à l'exercice précédent :

A) ACTIF

Nos immobilisations se trouvent augmentées de 9.591,47 € (hors immobilisations financières). Cette somme correspond à l'achat : de deux batteries.

Concernant les créances usagers et comptes rattachés on constate une diminution de 31.566,08 €. Une partie des factures émises pour le 32^{ème} festival ont été réglées avant la clôture de l'exercice.

Les autres créances représentent en priorité des subventions à recevoir pour la somme de 169.502,18 € et 51.418 € de mécénat du festival.

Elles sont en augmentation de 41.964,86 € par rapport à l'exercice précédent.

Les disponibilités, par rapport à l'exercice précédent, sont en augmentation de 13.986,70 €.

Les charges constatées d'avances représentent 8.731,17 €.

On notera en particulier :

- le paiement d'un acompte à la Cie Juste pour rire de 4,500 € pour la saison Théâtrale 2013-2014.
- le stock de billets vierges (fournisseur RODRIGUE) pour 1.599,97 €
- le paiement en Juin des entrées du North Sea Jazz Festival qui se déroule en Juillet (exercice 2013-2014) pour 2.442,61 €

B) PASSIF

Nos « dettes fournisseurs et comptes rattachés » sont en diminution de 112.864,10 €. Notre trésorerie à permis le paiement des factures avant clôture.

Les dettes fiscales et sociales sont en diminution de 13.204,92 €. Le festival ayant eu lieu en Mai, la plupart de nos charges fiscales et sociales ont été payées sur le mois Juin.

S'agissant des 97.059 € de Produits constatés d'avance, ils représentent en priorité le prorata des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général, et de la Ville affectées à l'exercice suivant.

2) Au compte de résultat : par rapport à l'exercice précédent :

En diminution :

- Le coût des spectacles en cession : -129.884,45 € (sur le festival il n'y a pas eu de double concert par rapport à l'exercice précédent)
- Autres achats et charges externes : - 32.108,88 € (en particulier sur les locations mobilières et immobilières, les repas, hébergements et la location des mobiliers « Algecos ») sur le secteur festival.
- Impôts et taxes : - 11.675,77 € (- de taxe sur les salaires du festival)
- Salaires et charges : - 138.691,96 € (salaires moins nombreux sur le festival Il n'y a pas eu la tournée de Jacques GAMBLIN comme en 2011-2012).

- Les autres charges (majoritairement les droits d'auteurs sur le festival) : 16.200,61 € par rapport à l'exercice précédent.

En augmentation :

- Achat de marchandises : 9.325,01 € (plus d'achats pour le jazz magasin et le coût des gobelets Développement Durable)
- Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks : + 13.106,20 €
- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun : + 10.262,82 (sur le secteur saison « Chilly Gonzales et Cosédia Cantabile. Sur le secteur festival Mr BRICOLOR avec le cinéma le Long Court)
- Impôts sur les bénéfices : + 21.588 €

S'agissant de nos produits d'exploitation propres, on constate une diminution de 247.542,29 € : cette diminution provient principalement des ventes du spectacle « Gamblin jazze de Wilde Sextete » pour la tournée 2011-2012, que nous avons produit (+ 195.000 €).

Les subventions d'exploitations sont en augmentation de 46.837,56 €.

Cette augmentation provient principalement de l'aide supplémentaire des collectivités publiques pour le festival.

Les partenariats professionnels, privés et mécènes pour le festival sont en augmentation de 52.032,49 €.

La SACEM nous a octroyé une aide supplémentaire de 15.000 € pour l'accueil en résidence des deux trios : Giovanni MIRABASSI et ses musiciens et trois Cap-Verdiens.

La participation du CNV a augmenté de 12.000 €

Le FCM a de nouveau été partenaire à hauteur de 10.000 € après un an d'interruption.

Trois nouveaux partenaires privés nous ont rejoints (Groupe LB TISIN, Enseignes François et Unither) à hauteur de 18.000 €.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Globalement une diminution de 235.503 €, cette diminution est due principalement à une mauvaise information sur les chiffres fournis par la ville en 2011-2012.

3) Par secteur d'activités :

La saison théâtrale se trouve cette année excédentaire de 19.185,24 € par rapport à un déficit estimé au budget prévisionnel de - 4.231 €.

La part des recettes propres (157.322,02€) représente 35,64 % des ressources, le complément provenant des subventions pour 61,34 % (270.807,82 €), des partenariats privés pour 0,30 % (1.300 €) et des droits de tirage du Centre National de la Variétés et de la chanson, et du jazz 2,72 % (12.000 €).

Pour mémoire, sur les deux exercices précédents :

- Les ressources propres représentaient 36,45 % en 2012 et 37,72 % en 2011
- Les subventions représentaient 60,31 % en 2012 et 59,46 % en 2011

Le 32^{ème} festival « Jazz Sous Les Pommiers » se trouve excédentaire de 88.344,31 € par rapport à un excédent estimé au budget prévisionnel de 27.358 €.

Le ratio d'autofinancement s'élève à 39,73 % (613.902 € de recettes propres).

Le complément de financement se décompose de la façon suivante :

Subventions	581.501 € (37,63 %)
Parrainages privés	225.521 € (14,59 %)
Partenariat professionnel	124.426 € (6,05 %)

Le secteur N-1 (charges et produits hors saison 2012-2013 et festival 2013) fait ressortir un excédent de 37.634,26 €. On notera principalement la somme de 17.224,80 € concernant le solde 2011 de la subvention Européenne que nous ne pensions pas recevoir, la reprise de provision de 5.848,02 € de l'année 2009 pour la Taxe sur les salaires, la régularisation de la Taxe sur salaire de 2012 pour 4.160,30 € et une régularisation du plafond SS vieillesse pour 8.575,43 €

4)

Globalement, les comptes annuels font ressortir un total de charges de 1.979.070,12 € un total de produits de 2.124.233,93 € et un excédent après impôts de 145.163,81 €

5)

Les comptes annuels ont été soumis à Manuel LEROUX, Société FIDORG AUDIT, commissaire aux comptes, qui donnera lecture de son rapport lors de l'assemblée.

6) Propositions de résolution à l'Assemblée Générale du 26 novembre 2013.

- a) Approbation des comptes : l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2013, tels qu'ils sont présentés.
- b) Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions.
- c) Quitus : l'Assemblée Générale donne quitus sans réserve au Conseil d'Administration de l'Association.
- d) Affectation du résultat : l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration de l'association décide d'affecter le résultat en report à nouveau.
- e) Le report à nouveau s'en trouverait augmenté de 145.163,81 € et porté de 39.368,98 € à 184.532,79 €
- f) Election des administrateurs.

Le président,
Gilles BOULON-LEFEVRE

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE
HOTEL DE VILLE
50200 COUTANCES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013

FIDORG AUDIT

Commissaire aux Comptes
Le Trifide - 18 rue Claude Bloch - 14 050 CAEN Cedex
Téléphone : 02.31.46.23.23 télécopie : 02.31.46.23.20

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association du Comité Coutançais d'Action Culturelle, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des subventions.

Nos appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

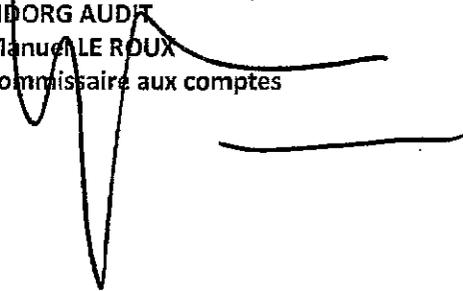
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 12 novembre 2013

FIDORG AUDIT

Manuel LE ROUX

Commissaire aux comptes



COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

BILAN AU 30.06.2013

ACTIF	EXERCICE 2013			EXERCICE 2012	PASSIF	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET				
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>					<u>FONDS PROPRES</u>		
Immobilisations incorporelles	3 353,17	3 353,17	0,00	0,00	Réserve de Trésorerie	45 734,71	45 734,71
Immobilisations corporelles	95 736,29	59 969,37	35 766,92	31 591,14	Report à nouveau	39 366,98	81 245,31
Immobilisations financières	141,88		141,88	138,82	Résultat comptable de l'exercice	145 163,81	-41 876,33
TOTAL I	99 231,34	63 322,54	35 908,80	32 029,96	TOTAL I	230 267,50	85 103,69
<u>ACTIF CIRCULANT</u>					<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Stocks et en-cours Marchandises	25 239,01	13 030,88	12 208,13	11 857,41	Provision pour charges	16 131,00	20 291,30
Créances					TOTAL II	16 131,00	20 291,30
- Usagers et comptes rattachés	114 603,40		114 603,40	146 169,48	<u>FONDS DEDIES</u>		
- Autres	301 295,74		301 295,74	259 330,88	Sur subvention de fonctionnement	0,00	1 667,45
Disponibilités	197 764,53		197 764,53	183 777,83	TOTAL III	0,00	1 667,45
Charges constatées d'avance	8 731,17		8 731,17	24 059,60	<u>DETTES</u>		
TOTAL II	647 633,85	13 030,88	634 602,97	625 195,20	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 155,31	280 019,41
					Dettes fiscales et sociales	158 387,49	171 592,41
					Autres dettes	1 511,47	6 160,43
					TOTAL IV	327 054,27	467 772,25
					<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
					Produits constatés d'avance	97 059,00	92 390,47
						97 059,00	92 390,47
TOTAL GENERAL	746 865,19	76 353,42	670 511,77	657 225,16	TOTAL GENERAL	670 511,77	657 225,16

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

**COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE
COMPTE DE RESULTAT**

	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012	PRODUITS	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
CHARGES			PRODUITS D'EXPLOITATION		
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			Contrats de spectacles	654 100,32	960 316,69
Achats de marchandises	32 419,46	23 093,44	Autres produits	23 093,44	145 458,10
Variation de stock	-553,65	-2 175,65	Ventes de marchandises	796 224,50	51 730,03
Autres achats et charges externes	763 115,62	763 115,62	SOUS TOTAL A	44 564,79	1 031 396,26
Impôts et taxes	32 869,02	44 564,79	Subventions d'exploitation	424 525,62	809 121,10
Salaires et cachets	345 566,81	220 918,38	Perrainages - mécénats	5 051,29	313 356,29
Charges sociales	160 185,23	5 051,29	Transferts de charges	-75,32	53 053,33
Dotation aux amortissements	3 713,69	-75,32	Reprises sur provisions	12 827,75	0,00
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	13 000,89	82 824,51	SOUS TOTAL B	1 293 515,71	1 175 530,72
Autres charges	66 723,90	2 248 151,08	TOTAL 1 (A + B)	2 077 369,58	2 206 926,98
TOTAL I	1 944 307,82	1 435,43	QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	13 653,48	0,00
<u>QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</u>			TOTAL II	13 653,48	0,00
TOTAL II	11 698,25	1 435,43	<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
CHARGES FINANCIERES			Autres intérêts et produits assimilés	930,06	1 874,29
Différence négative de change	62,25	0,00	Différence positive de change	0,00	5,71
TOTAL III	62,25	0,00	TOTAL III	930,06	1 880,00
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>			TOTAL IV	32 280,71	3 539,08
Sur opérations de gestion	1 413,80	4 635,88	TOTAL DES PRODUITS	2 124 233,93	2 212 346,05
TOTAL IV	1 413,80	4 635,88	DEFICIT	0,00	1 876,33
IMPOTS SUR LES BENEFICES					
Impôts sur les bénéfices	21 588,00	2 254 222,39			
TOTAL V	21 588,00	2 254 222,39			
TOTAL DES CHARGES	1 979 070,12	2 254 222,39			
EXCEDENT	145 153,91	0,00			
			PRESTATIONS EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens	61 701	61 235	- Ville de Coutances (Hors Investissements)	580 394	815 556
- Locaux municipaux	600	600	- Conseil Général	71 167	69 127
- Matériel	40 137	53 423	- Conseil Régional	20 149	10 686
Mise à disposition gratuite de services	465 522	555 731	- RENAULT SCAUTO	12 000	15 059
- Personnel (ville)	8 043	7 820	- CENTRE D'ANIMATION	8 043	7 820
- Personnel (autres)	200 551	273 258	- ISIGNY STE MERE	6 000	6 000
- Prestations			- Centre E.Leclerc Coutances	3 012	3 012
			- HOHNER	5 840	13 342
			- YAMAHA MUSIC EUROPE	1 130	940
			- ADREA MULTI	575	576
			- Crédit Agricole Normandie	0	981
			- SARLEC	600	600
			- Chambre de Métiers de la Manche	899	543
			- Office de la Jeunesse	300	300
			- SAUR	1 470	1 040
			- Groupe FLORETTE	1 800	1 800
			- NOYON	3 165	3 165
			- Air France	716 564	1 401
			- EASY W3		952 067
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2 840 798	3 206 289	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2 840 798	3 206 289

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS (CF TABLEAU)

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- STOCKS (CF TABLEAU)

- CREANCES

- DISPONIBILITES

2-3 - COMPTES DE REGULARISATION

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1 - FONDS ASSOCIATIFS

- FONDS PROPRES

3-2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- PROVISION POUR CHARGE

3-3 - FONDS DEDIES

- SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

3-4 - DETTES

- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

- DETTES FISCALES ET SOCIALES

- AUTRES DETTES

3-5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- CREANCES

- DETTES

3-6 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3-7 - COMPTE DE REGULARISATION

4 - DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 - SUBVENTIONS

4-2 - PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

4-3 - TRANSFERTS DE CHARGES

4-4 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

5 - EFFECTIFS

6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Les comptes annuels de l'exercice 2012/2013 ont été élaborés et présentés conform applicables en la matière et dans le respect des dispositions des règlements CRC 99-01 et

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les charges et les produits sont enregistrés en EUROS Hors Taxes.

1.2 - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrites ont été amortissements et les stocks :

Amortissements :

- Les immobilisations non décomposées sont amorties en fonction des durées d'usage.
- Concernant les immobilisations décomposées, la structure est amortie en fonction de et les composants sont amortis sur la durée normale d'utilisation ou sur la durée d'existe.

Stocks : évalués au coût d'acquisition, article par article, selon la méthode du prix pondéré ou du dernier prix.

Certains articles dont la vente est devenue aléatoire ont fait l'objet d'une dépréciation.

- Cartes postales : il est retenu une dépréciation de 10% par tranche de deux années un maximum de 90%.
- Affiches : il est retenu une dépréciation de 10% par année d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Autres articles : dépréciation estimée en fonction de la valeur probable de réalisation

CICE : provisionnée pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, le CICE est plafonné d'un plafond de 2,5 x SMIC.

Le CICE a conduit à l'augmentation des rémunérations du personnel.

Contributions volontaires : conformément au plan comptable des associations, volontaires significatives ont fait l'objet d'une évaluation portée au pied du compte informations qualitatives concernant les contributions volontaires non chiffrées sont présentées au chapitre 6.

1.3 - La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

VALEURS AU 30 JUIN 2013

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENTS TAUX DUREE	EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2013	TOTAUX	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2013
06/02/1987	Licence DVIALOG Intersave	205	Salon/Festival	913,17		913,17		913,17	
01/04/2007	MICROSOFT PACK OFFICE PRO03	205	Festival	240,00		240,00		240,00	
14/02/2007	SITE INTERNET	205	Salon	2 090,00		2 090,00		2 090,00	
				3 353,17		3 353,17		3 353,17	
09/21/1989	Préfabrique	2154	Festival	690,39		690,39		690,39	
10/03/1989	Apple Macintosh	2154	Festival	1 007,53		1 007,53		1 007,53	
12/06/1987	1 Laser SONY	2154	Salon/Festival	112,50		112,50		112,50	
03/04/1995	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	2 022,45		2 022,45		2 022,45	
18/04/2000	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	509,87		509,87		509,87	
11/01/2000	Sauterelle HÖHNER	2154	Festival	1 490,85		1 490,85		1 490,85	
06/02/2000	Caméscope TV C55/Magnificascope Philips	2154	Festival	494,01		494,01		494,01	
25/04/2002	Talium Ltd.	2154	Festival	4 181,72		4 181,72		4 181,72	
20/09/2002	Appareil photo numérique	2154	Festival	1 229,04		1 229,04		1 229,04	
30/03/2003	Appareil photo numérique	2154	Festival	459,86		459,86		459,86	
26/10/2004	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	360,40		360,40		360,40	
26/10/2004	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	1 071,55		1 071,55		1 071,55	
26/10/2004	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	951,54		951,54		951,54	
26/10/2004	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	390,00		390,00		390,00	
26/10/2004	Exposition graphiques JSJP	2154	Festival	285,00		285,00		285,00	
10/01/2005	Flight Case 4 tablettes pour ampli Fender	2154	Festival	3 016,67		3 016,67		3 016,67	
05/05/2006	1 ordinateur CBEB3	2154	Festival	384,62		384,62		384,62	
22/02/2008	1 ordinateur pour contenance Schwaier saxi B	2154	Festival	540,13		540,13		540,13	
23/02/2008	1 HARTKE TETE 2X250W (BAM/PL)	2154	Festival	396,32		396,32		396,32	
23/02/2008	1 HARTKE TETE 2X250W (BAM/PL)	2154	Festival	396,32		396,32		396,32	
23/02/2008	1 HARTKE TETE 2X250W (BAM/PL)	2154	Festival	396,32		396,32		396,32	
03/05/2007	1 HARTKE TETE 2X250W (BAM/PL)	2154	Festival	1 611,00		1 611,00		1 611,00	
14/05/2007	VIDEOPROJECTEUR	2154	Festival	344,95		344,95		344,95	
12/05/2007	CORCOON LUMINEUX	2154	Festival	305,00		305,00		305,00	
14/05/2007	SHUTTER POUR VIDEOPROJECTEUR	2154	Festival	1 328,61	24/2400			1 328,61	
17/01/2008	MAC APPLE MRP 15 GTO	2154	Festival	273,56	20,00%		37,29	273,56	69,19
04/03/2008	BATTERIE PAIRE CHARLY 14"	2154	Festival	273,56	20,00%		37,29	273,56	69,19
04/03/2008	BATTERIE RIDE 2"	2154	Festival	227,42	20,00%		36,24	227,42	57,24
04/03/2008	BATTERIE CRASH 1 4"	2154	Festival	144,77	20,00%		23,19	144,77	36,24
04/03/2008	BATTERIE CRASH 1 6"	2154	Festival	167,23	20,00%		26,72	167,23	42,07
04/03/2008	BATTERIE BRASH 1 6"	2154	Festival	92,56	20,00%		14,81	92,56	23,19
04/03/2008	ETUI CYMBALE PRO HARDCASE	2154	Festival	102,33	20,00%		16,37	102,33	26,06
01/07/2008	AUVSYS-MONITEUR 33 LCD SAMSUNG	2154	Festival	690,00	24/2500			690,00	
01/07/2008	AUVSYS-KIT ENGENTE	2154	Festival	62,10	20,00%		9,92	62,10	15,53
24/09/2008	HÖHNER - KIT 20 + GC 18P	2154	Festival	55,15	20,00%		8,82	55,15	13,77
30/04/2009	ALBERT-JABANSAT-CHALET	2154	Festival	77,30	20,00%		12,33	77,30	19,43
01/05/2010	MALIBON PRO 30 POUCHES (Guillaume)	2154	Festival	5 100,00	10,00%		510,00	5 100,00	1 272,53
01/05/2010	MALIBON PRO 30 POUCHES (Guillaume)	2154	Festival	1 166,73	33,33%		390,01	1 166,73	2 873,53
01/05/2010	CHALET OCEANOS	2154	Festival	156,43	10,00%		15,64	156,43	39,08
01/05/2010	CHALET OCEANOS	2154	Festival	156,43	10,00%		15,64	156,43	39,08
02/09/2011	PYLEMEUR - APP PHOTO NIKON P7000	2154	Festival	526,10	10,00%		52,61	526,10	131,50
10/05/2012	DALTONER - CASSE ENREGISTREUSE	2154	Festival	125,32	33,33%		41,77	125,32	31,50
03/03/2012	KINEX - ECRAN PROJECTION ELECTROLE	2154	Festival	239,88	20,00%		47,98	239,88	59,97
02/05/2013	LORDEL-BATTERIE DAK CLUSTON	2184	Festival	2 131,73	10,00%		213,17	2 131,73	532,69
03/03/2013	LORDEL-BATTERIE MAPLE CUSTOM	2184	Festival	5 787,59	10,00%		578,76	5 787,59	1 446,81
04/05/2013	LORDEL-BATTERIE ETUIS HARDCASE	2184	Festival	1 590,16	10,00%		159,02	1 590,16	402,52
				69 047,46		36 159,50	2 987,44	39 047,24	9 742,22
13/03/2008	AS CORRECTION ACOUSTIQUE	2181	Festival	654,00	20,00%		129,80	654,00	163,50
03/04/2009	AUVSYS CORRECTION ACOUSTIQUE	2181	Festival	1 203,00	20,00%		240,60	1 203,00	300,75
27/04/2012	ATECH - TRAITEMENT BASSES FREQUENCES	2181	Festival	3 932,00	20,00%		786,40	3 932,00	983,00
				4 326,00		1 528,00	865,20	2 493,20	622,75

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENT'S TAUX DURÉE	EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2013	TOTAUX	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2013
16/06/1989	Caisse enregistreuse CASIO	2103	Festival	847,71		848,71		848,71	848,71
26/09/2003	1 machine à plaquid	2183	Festival	271,00		270,00		270,00	270,00
03/12/2004	Ensemble de bureau	2183	Festival	700,00		700,00		700,00	700,00
01/04/2007	MP PORTABLE COMPAQ N08040	2183	Festival	1.345,00		1.345,00		1.345,00	1.345,00
28/04/2009	FNAC ORDINATEUR PORTABLE	2183	Festival	485,96		485,96		485,96	485,96
				3.755,67		3.755,67		3.755,67	
22/05/1983	Groupe réfrigérant	2184	Festival	365,68		365,68		365,68	365,68
09/07/1983	Mobilier en bar	2184	Festival	82,28		82,28		82,28	82,28
22/09/1989	3 Calissons suspenus solo	2184	Festival	498,78		498,78		498,78	498,78
11/05/1988	14 Guerdons Réf 1904	2184	Festival	714,89		714,89		714,89	714,89
11/05/1988	71 Chaises S641 IL coress	2184	Festival	2.110,85		2.110,85		2.110,85	2.110,85
11/05/1988	6 Tables 1942 jets	2184	Festival	216,81		216,81		216,81	216,81
11/05/1988	8 Tables 1942 jets	2184	Festival	251,55		251,55		251,55	251,55
24/04/1987	1 Table de bureau	2184	Festival	28,73		28,73		28,73	28,73
24/04/1987	2 Tables de bureau (occasion)	2184	Festival	274,41		274,41		274,41	274,41
24/04/1987	1 Table basse (occasion)	2184	Festival	6,10		6,10		6,10	6,10
07/03/1988	1 table basse	2184	Festival	29,73		29,73		29,73	29,73
07/03/1988	1 salon coin	2184	Festival	257,11		257,11		257,11	257,11
20/03/1988	1 meuble bar	2184	Festival	121,92		121,92		121,92	121,92
09/04/1989	1 fauteuil min	2184	Festival	60,88		60,88		60,88	60,88
09/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	9,15		9,15		9,15	9,15
09/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	16,29		16,29		16,29	16,29
09/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	3,05		3,05		3,05	3,05
09/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	7,82		7,82		7,82	7,82
14/04/1989	2 fauteuil	2184	Festival	121,35		121,35		121,35	121,35
14/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	112,50		112,50		112,50	112,50
14/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	87,00		87,00		87,00	87,00
14/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	106,71		106,71		106,71	106,71
22/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	22,87		22,87		22,87	22,87
23/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	430,51		430,51		430,51	430,51
23/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	148,64		148,64		148,64	148,64
23/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	29,73		29,73		29,73	29,73
23/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	948,08		948,08		948,08	948,08
23/04/1989	1 fauteuil	2184	Festival	144,83		144,83		144,83	144,83
14/05/1989	1 fauteuil	2184	Festival	538,52		538,52		538,52	538,52
24/05/2000	Ensemble table	2184	Festival	253,66		253,66		253,66	253,66
20/04/2001	Ensemble table	2184	Festival	88,87		88,87		88,87	88,87
12/10/2001	Salon coin	2184	Festival	38,11		38,11		38,11	38,11
12/05/2002	Ensemble salon	2184	Festival	578,00		578,00		578,00	578,00
12/05/2002	Ensemble salon	2184	Festival	468,20		468,20		468,20	468,20
12/05/2002	Ensemble salon	2184	Festival	488,20		488,20		488,20	488,20
12/05/2002	Ensemble de bar 4 portes	2184	Festival	2.254,60	10,00%	1.485,24	228,48	1.713,72	818,90
17/05/2006	8 CLAUSTRAS	2184	Festival	394,00	10,00%	294,69	38,40	333,09	15,60
23/04/2008	12 plats de CLAUSTRAS	2184	Festival	226,60	10,00%	135,12	22,08	154,04	83,56
23/05/2011	SELF QUEST EQUIPEMENT	2184	Festival	871,44	20,00%	206,41	40,77	247,18	279,13
12/05/2012	KEA - 6 HOUSSSES	2184	Festival	391,28	20,00%	733,32	671,74	1.405,06	8.312,38
12/05/2012	KEA - 8 POURS	2184	Festival	217,21	20,00%	9,83	82,07	279,13	279,13
12/05/2012	KEA - LAMPA MROBY	2184	Festival	4,78	20,00%	4,78	35,72	39,90	136,68
12/05/2012	KEA - 2 CANAPES KLIPPAN	2184	Festival	126,49	20,00%	6,56	45,48	51,67	175,75
12/05/2012	KEA - 1 CANAPE KLIPPAN	2184	Festival	244,80	20,00%	5,19	21,70	26,89	80,61
12/05/2012	KEA - 8 POURS KLIPPAN	2184	Festival	227,43	20,00%	3,28	48,38	51,66	150,00
12/05/2012	KEA - 2 POURS (E KEA)	2184	Festival	85,53	20,00%	6,10	16,71	22,81	64,55
12/05/2012	SESAME - 1 CANAPE	2184	Festival	167,14	20,00%	2,27	16,71	18,98	129,16
12/05/2012	SESAME - 1 LETABRE SOFT	2184	Festival	82,82	20,00%	4,55	33,43	37,98	48,40
12/05/2012	JPS - 6 TABOURETS	2184	Festival	2.157,19	10,00%	7,00	12,52	19,52	455,57
12/05/2012	MACCOREST - 20 TABLES ALU	2184	Festival	3.084,00	10,00%	41,92	215,71	243,07	1.912,05
12/05/2012	MACCOREST - 100 CHAISES ALU	2184	Festival	894,00	10,00%	41,92	349,52	431,44	2.730,98
12/05/2012	MACCOREST - 8 TABOURETS ALU	2184	Festival	27.874,16	10,00%	4,05	36,40	40,45	322,69
	Immobilisations corporelles			95.756,29		72.771,43	1.968,05	14.679,18	12.803,88
				89.089,46		54.250,99	6.715,09	59.966,37	38.756,92
						57.696,95	5.716,09	63.413,04	35.786,96

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	
- Titres Immobilisés	
Crédit Agricole Nomrandie (Parts sociales)	141,88

Total	141,88

Tableau des variations des immobilisations

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Licences	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
TOTAL (I)	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
Immobilisations corporelles :				
Matériel	50 489,99	9 591,47	0,00	60 081,46
Agencement	4 326,00	0,00	0,00	4 326,00
Matériel de bureau	3 755,67	0,00	0,00	3 755,67
Mobilier	27 573,16		0,00	27 573,16
TOTAL (II)	86 144,82	9 591,47	0,00	95 736,29
Immobilisations financières :				
Titres immobilisés	138,82	3,06	0,00	141,88
Dépôts et cautionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (III)	138,82	3,06	0,00	141,88
TOTAL GENERAL	89 636,81	9 594,53	0,00	99 231,34

Tableau des amortissements

	Début exercice	Dotations	Sorties actif	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Licences	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
TOTAL (I)	3 353,17	0,00	0,00	3 353,17
Immobilisations corporelles :				
Matériel activité	36 158,80	2 882,44	0,00	39 041,24
Agencements	1 628,08	865,20	0,00	2 493,28
Matériel de bureau	3 755,67	0,00	0,00	3 755,67
Mobilier	12 711,13	1 988,05	0,00	14 699,18
TOTAL (II)	54 253,68	5 715,69	0,00	59 969,37
TOTAL GENERAL	57 606,85	5 715,69	0,00	63 322,54

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- STOCKS AU 30.06.2013

Libellé	Stock initial		Stock final			Variation stock	Provision pour dépréciation
	Quantités	Valorisation	Quantités	Prix unitaire	Valorisation		
JAZZ MAGASIN							
Affiches 25 x 60		7 342,52	13 178		7 764,60	421,98	4 833,97
Affiches 80 x 120		4 466,72	4 196		4 972,86	506,14	3 269,14
Cartes postales		8 380,57	96 660		9 612,45	1 231,88	3 401,73
Badges		338,89	965		238,36	-100,54	
Livre "Sous les palmiers le jazz"		2 343,60	157	0,247	1 695,60	-648,00	
H7 veste	217		1	10,800	32,08	32,08	
H8 Chemise			1	20,753	20,75	20,75	
H11 T-Shirt			4	8,470	33,88	33,88	
H2 Chemise			2	20,753	41,51	41,51	
H5 T-Shirt			1	8,470	8,47	8,47	
T-Shirt "Badi-Badi"			39	4,870	193,83	193,83	
H1 Veste SOIZIC mousses	1	26,19				-26,19	
H2 Veste SAUZON, hertensla	1	34,95				-34,95	
H3 gilet DYLAN gris souris	5	87,90				-87,90	
H3 gilet DYLAN turquoise	3	52,74				-52,74	
H4 T-shirt JULIA, rayé	1	17,90				-17,90	
H5 T-shirt ML marine	9	81,00				-81,00	
H18 T-shirt p de pêche rouge	7	64,26		9,000	36,00	-46,00	
H7 polo ARTHUR orange	3	91,10		9,180	27,54	-36,72	
H7 polo ARTHUR bleu pétrole	5	218,84				-91,10	
H8 gilet zippé LOIC marine	1	28,17				-28,17	
H8 gilet zippé LOIC carver	5	140,85				-140,85	
H9 chemisette TITOUAN souris	1	15,60				-15,60	
H10 T-shirt noir col V	4	62,40				-62,40	
H19 T-shirt p de pêche rouge	4	38,40		9,600	9,60	-28,80	
H11 T-shirt unisexe basique noir	9	82,62		9,180	56,08	-27,54	
H11 T-shirt unisexe basique rouge	48	156,80		3,200	67,20	-89,60	
H11 T-shirt unisexe basique bleu	26	83,20				-83,20	
H12 T-shirt femme basique col V blanc	3	9,60				-9,60	
H12 T-shirt femme basique col V blanc	10	34,00				-34,00	
H12 T-shirt femme basique col V marine	9	30,60				-30,60	
H13 T-shirt enfant basique noir	11	35,20				-35,20	
H13 T-shirt enfant basique rouge	5	16,00				-16,00	
T-shirt G4 bleu	3	19,50				-19,50	
Débardeur G7 noir	1	6,50	28	8,590	240,52	240,52	
Casquettes	1	5,76				-5,76	
Mugs							
Bols	3	14,25		4,430	13,29	13,29	
Bonnets MIKI noir	18	95,94		4,750	9,50	-4,75	
Crayons à papier bois coloris noir	1 314	262,80	830	0,200	166,00	-96,94	
TOTAUX		24 685,16			25 239,01		
TOTAL GENERAL				Variation de stock produits non alimentaires			13 030,88

Les valeurs sont indiquées H.T.

- CREANCES

- Usagers et comptes rattachés (net)	114 603,40
TOTAL	114 603,40

- Subventions à recevoir

Europe (Festival Culturel Européen)	32 100,00
FCM	5 000,00
Conseil Régional	3 072,00
C N V	17 500,00
PREFECTURE MILDT	1 000,00
SPEDIDAM	11 500,18
DRAC	27 640,00
VILLE	64 735,00
Onda	6 955,00
- Crédit de T.V.A. et T.V.A. déductible	55 125,93
- Débiteur divers	61 179,13
- Divers produits à recevoir	15 488,50
TOTAL	301 295,74

- DISPONIBILITES

Compte courant Crédit Agricole	123 346,83
Compte courant Caisse d'Epargne	92,78
Livret A Crédit Agricole	70 901,92
Compte sur Livret Crédit Agricole	551,01
Intérêts courus sur livrets au 30/06/2013	382,00
Caisse centrale en Euros	920,92
Caisse centrale en devises	51,07
Cartes tatoo	575,00
Spots 50	518,00
Chèques vacances	425,00
TOTAL	197 764,53

2-3- COMPTES DE REGULARISATION

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
- Cie Juste pour rire	4 500,00
- RODRIGUE (Fonds de billets)	1 599,97
- North Sea Jazz Festival	2 442,61
- Divers (Abonnements, documentation, réception, fournitures de bureau etc...)	188,59
TOTAL	8 731,17

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1- FONDS ASSOCIATIFS

- FONDS PROPRES	
- Réserve de trésorerie	45 734,71
- Report à nouveau	
au début de l'exercice	81 245,31
affectation du résultat de l'exercice précédent	-41 876,33
à la clôture de l'exercice	<u>39 368,98</u>
	85 103,69
- Résultat de l'exercice (déficit)	<u>145 163,81</u>
TOTAL	230 267,50

3-2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Provision pour risques et charges	16 131,00
TOTAL	16 131,00

3-3- FONDS DEDIES

	A l'ouverture de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	utilisés au cours de l'exercice	A la clôture de l'exercice (dépenses restant à engager)

3-4- DETTES

- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
Fournisseurs		103 816,67
Fournisseurs factures non parvenues		63 338,64
	SOUS-TOTAL	167 155,31
- DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Etat et autres collectivités publiques		38 276,17
Charges à payer		
Personnel congés payés et autres		8 384,03
Charges sociales sur congés payés et autres		3 476,39
URSSAF		72 566,00
ASSEDIC Annecy		330,00
ASSEDIC de Basse-Normandie		2 827,41
C.M.B Médecine du travail		616,95
AUDIENS		23 117,12
Congés Spectacles		453,00
AFDAS Formation professionnelle		5 241,24
F N A S		2 458,51
AGESSA		142,00
MAISON DES ARTISTES		7,00
F C A P		491,67
	SOUS-TOTAL	158 387,49
- AUTRES DETTES		
Divers		1 511,47
	SOUS-TOTAL	1 511,47
	TOTAL	327 054,27

3-5- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- CREANCES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un ans
Actif immobilisé			
- Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)			
Actif circulant			
- usagers	114 603,40	114 603,40	
- autres créances	301 295,74	301 295,74	
TOTAL (II)	415 899,14	415 899,14	
Charges constatées d'avance	8 731,17	8 731,17	
TOTAL GENERAL	424 630,31	424 630,31	

- DETTES

DETTES	Montant brut	A un an au plus
- fournisseurs	167 155,31	167 155,31
- personnel	8 384,03	8 384,03
- sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 727,29	111 727,29
- état et autres collectivités publiques	38 276,17	38 276,17
- autres dettes	1 511,47	1 511,47
Sous-Total	327 054,27	327 054,27
Produits constatés d'avance	97 059,00	97 059,00
TOTAL GENERAL	424 113,27	424 113,27

3-6- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour impôts	20 291,30		4 160,30	16 131,00
TOTAL I	20 291,30		4 160,30	16 131,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Provisions pour dépréciation sur stocks et en cours	12 827,75	13 030,88	12 827,75	13 030,88
Provisions pour dépréciation sur comptes clients				
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers				
TOTAL II	12 827,75	13 030,88	12 827,75	13 030,88
TOTAL GENERAL	33 119,05	13 030,88	16 988,05	29 161,88
Dont dotations et reprises				
	- d'exploitation	13 030,88	16 988,05	
	- financières			
	- exceptionnelles			

3-7- COMPTE DE REGULARISATION

- Subventions constatées d'avance

Ville	(Prorata début de saison 2013-2014)	67 685,00
Conseil Général	(scène conventionnée)	22 000,00
Conseil Régional	(scène conventionnée)	7 300,00

- Divers

	74,00
	<u>97 059,00</u>

4- DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 SUBVENTIONS

Ville de Coutances	227 569,54
Conseil Général	221 500,00
Conseil Régional	171 883,00
DRAC	172 222,41
ONDA	6 054,03
MILDT Sous-Prefecture	1 000,00
Europe	50 000,00
ODIA	5 729,68
TOTAL	855 958,66

4-2 PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

<i>Partenariats professionnels</i>	
CNV	47 000,00
SACEM	59 000,00
SPEDIDAM	11 500,18
FCM	10 000,00
ADAMI	10 000,00
SOUS-TOTAL	137 500,18
<i>Partenariats privés et prestations</i>	
Muti	15 300,00
ISIGNY STE-MERE	10 000,00
Club Jazz & Co	6 500,00
SAUR	5 000,00
Chambre de métiers de la Manche	4 180,60
EUROVIA B.N agence de Périers	3 964,00
GDF SUEZ	3 500,00
OCEBER	1 245,00
C10 SAS MALPLANCHE	2 000,00
AGRIAL	1 000,00
SOUS-TOTAL	52 689,60

Mécénats d'entreprises	
Club Jazz & Co	8 672,00
Centre E. leclerc	12 000,00
Crédit Agricole Normandie	24 000,00
Imprimerie Artistique LECAUX	4 500,00
Sarlec	7 517,00
Groupe Florette	6 500,00
EASY W3	6 500,00
Serru	6 250,00
In Extenso	6 250,00
Elvia P,C,B	6 250,00
Socopa entreprise	3 000,00
NOYON	5 000,00
ARCADE SOCIETES	4 500,00
Fondation ORANGE	50 000,00
ATECH	1 800,00
ETS TISIN	5 000,00
PUBLICITE FRANCOIS	6 250,00
UNITHER	6 250,00
Entreprise JOUBIN	4 500,00
	<hr/>
SOUS-TOTAL	174 739,00
Mécénats des particuliers	
Particuliers	460,00
	<hr/>
SOUS-TOTAL	460,00
	<hr/>
TOTAL	365 388,78

4-3 TRANSFERTS DE CHARGES

- Remboursement participation Festival de LA HAYE	249,00
- Refacturation au Centre d'Animation: maintenance+affranchissement+divers	6 447,43
- Avantages en nature	
- Bureau Export : participation à un déplacement	
- Hopital: participation spectacles	
- Sombbrero: refacturation Algecos + cachets techniciens + droits d'exploitation	46 370,64
- Médiathèque	248,80
- Refacturation repas + divers	6 024,65
	<hr/>
TOTAL	59 340,52

4-4 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	CHARGES	PRODUITS
- Orange trop provisionné		444,70
- Scauto (réparations véhicules non-effectuées sur N-1)		1 051,97
- Subvention EUROPE 2011 non provisionnée		17 224,80
- Taxe sur salaires + reprise provision		10 008,32
- Régularisation sur factures non parvenues		1 959,60
- subvention conseil régional protocole justice	1 197,65	
- Régularisations diverses	216,15	1 591,32
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	1 413,80	32 280,71

5 - EFFECTIFS

Au cours de l'exercice 2012-2013, l'association a fait appel :

- au personnel rémunéré par la ville
 - un directeur,
 - un directeur adjoint,
 - deux assistantes de production
 - une secrétaire,
 - une aide comptable - accueil (personnel commun au Centre d'Animation,
 - deux personnes chargées de communication,
 - une personne chargée de l'accueil des compagnies
 - une hôtesse accueil billetterie (personnel commun au Centre d'Animation,
 - trois personnes pour l'aide à la régie,
 - un agent d'entretien.

- au personnel rémunéré par le C.C.A.C
 - une administratrice,
 - une comptable (personnel commun au Centre d'Animation – 10%),
 - une personne chargée de la médiation,
 - une assistante Administration et de production,
 - des CDD pour surcroît d'activité lors du festival,
 - un directeur technique (intermittent),
 - un assistant du directeur technique (intermittent),
 - une régisseuse lumière (intermittente),
 - des intermittents artistes et techniciens.

- au personnel rémunéré par le Centre d'Animation
 - une secrétaire accueil – billetterie (20%).

- aux contributions de bénévoles dont :
 - la vingtaine de membres du comité Jazz Sous Les Pommiers
 - et des bénévoles pour l'accueil du public et la tenue des bars.

6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les informations chiffrées au pied du compte de résultat concernant les contributions volontaires ont été fournies par les prestataires concernés.

Un certain nombre de biens et de services, non chiffrables ou non chiffrés, sont mis à disposition par nos partenaires. Ils font l'objet des informations qualitatives ci après.

2

Ville de COUTANCES :

Mise à disposition de matériel et mobilier divers, notamment :

- mobilier de bureau
- matériel informatique
- véhicule
- matériel technique

Autres contributions volontaires non chiffrées :

- mise à disposition ponctuelle de personnel technique
- fournitures diverses
- accueil de la conférence de presse présentant le programme de la 32ème édition.

CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE : prise en charge d'un transport de musicien pendant le festival.

C10 SAS MALPLANCHE : fourniture de matériel de bar (tables, chaises, tireuses, barnums, vitrines réfrigérées...).

CBS-OUTDOOR : mise à disposition de panneaux d'affichage provisoires.

FNAC : annonces sur le Web + newsletter
Mise en place du visuel sur les écran dynamiques.

BENEVOLAT DU C.C.A.C.

La contribution des bénévoles à notre activité est difficile à valoriser. Une estimation faite en tenant compte des réunions mensuelles du comité d'organisation et de la semaine du festival nous permet d'évaluer au moins une participation de 8.000 heures.

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE
HOTEL DE VILLE
50200 COUTANCES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013

FIDORG AUDIT

Commissaire aux Comptes

Le Trifide - 18 rue Claude Bloch - 14 050 CAEN Cedex
Téléphone : 02.31.46.23.23 télécopie : 02.31.46.23.20

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS PASSES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1) Les membres du Conseil d'Administration ont bénéficié :

♦ concernant la saison théâtrale :

- du tarif "abonné" applicable dès la première place achetée ;
- de deux places gratuites offertes sur 3 spectacles définis.

♦ concernant le festival Jazz sous les Pommiers

- du tarif "abonné" applicable dès la première place achetée et de deux places au concert de la soirée Partenaires.

2) Certains membres du Conseil d'Administration, en leur qualité de membres bénévoles du Comité Jazz sous les Pommiers ont bénéficié :

- d'une place gratuite sur 5 concerts de la saison 2012/2013 et du tarif abonné sur le reste ;
- de deux billets gratuits dans le cadre du festival Jazz sous les Pommiers 2013.

- 3) Certains membres du Conseil d'Administration sont également membres de Conseils d'Administration d'autres associations, avec lesquelles le CCAC conclut des conventions. Vous trouverez la liste de ces conventions pour l'exercice clos au 30 juin 2013, ainsi que les membres concernés.
- Convention avec l'Association des parents d'élèves de l'école de Musique de Coutances pour le concert « l'histoire du soldat » du 11 janvier 2013, montant pris en charge par le CCAC : 645,28 € HT et reversement de la billetterie à l'association des parents d'élèves à l'occasion de ce concert pour un montant total de 4 169,90 € HT.

➤ Jean-Pierre Arnaud, Président

- Factures + apports en nature avec l'Office de la Jeunesse.
 - 1) Participation pour le concert lycéen de Jazz sous les Pommiers 2013 (montant versé par l'OJ 700 € HT)
 - Apports en nature : mise à disposition de Bus de l'OJ : transports assurés pendant la saison du TMC sur des séances scolaires (montant estimé 899 € TTC)
 - Apports financiers : refacturation par l'OJ des heures supplémentaires du chauffeur de bus, pendant jazz sous les Pommiers (provision de 228,90 € HT)

➤ Anne-Sophie Sorel, Administratrice au CA

- Factures + apports en nature avec le Centre d'Animation :
 - 1) Participation pour le concert lycéen sur le festival Jazz sous les Pommiers 2013 (montant versé par le centre d'Animation 668,90 € HT).
 - 2) Participation du CCAC pour les concerts contemporains du 29 et 30 septembre 2012, avec un reversement de billetterie au Centre d'Animation de 3 496,57 € HT + refacturation de la masse salariale de deux jours de régie (+ repas) pour les concerts, soit 1 145,40 €.
 - 3) Convention de mise à disposition de personnel (20%) pour Béatrice TOUCHAIS, secrétaire hôtesse d'accueil salariée du Centre d'Animation (montant valorisé = 8 042,95 €).
 - 4) Convention de mise à disposition de personnel (20% du 01/07/2012 au 31/12/2012 et 10% du 01/01/2013 au 30/06/2013) pour Véronique ROBINE, comptable salariée du CCAC (montant valorisé = 6 514,30 €).
 - 5) Le CCAC a reversé au Centre d'Animation la recette Billetterie de la Fête du Centre d'Animation (1 181 € TTC).
 - 6) Le Centre d'Animation a remboursé au CCAC une somme de 4 026,92 € au titre des affranchissements postaux opérés à l'aide de la machine à affranchir du CCAC.
 - 7) Le CCAC a refacturé au Centre d'Animation 50% de la redevance annuelle de la maintenance informatique pour les logiciels de comptabilité et de paie soit un total de 782,50 € HT
 - 8) Refacturation au Centre d'Animation une participation à la ligne TPE (appareil carte bancaire) de 38,78 € HT.

➤ Magdalena Planchais, Administratrice au CA

➤ Josette Le Duc, Administratrice au CA

➤ Caroline Gallet Moreel, Administratrice au CA

- Factures avec l'association l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de Coutances (OT4C).

1) Le CCAC a mis en dépôt-vente des fournitures du Jazz magasin.

➤ *Jean-Manuel Cousin, Administrateur au CA*

- Convention avec l'association DODEKA, pendant la saison 2012 - 2013 du TMC.

1) Animation des ateliers « Ecole du spectateur » et des ateliers pour des établissements scolaires (MFR de Coutances, MFR Saint Sauveur Lendelin, etc...) pour 10 140 € HT.

2) Coproduction 1- « Liliom » (4 000 € HT).

3) Aide à la Résidence – « Les Sources d'Elles » (3 000 € HT).

➤ *Yann Breuilly, Administrateur au CA*

Fait à Caen, le 12 novembre 2013

FIDORG AUDIT

Manuel LE ROUX

Commissaire aux comptes